

CONSENTEMENT ECLAIRE POUR ETUDE GENETIQUE

Je (nous) soussigné (e)(s), Monsieur, Madame,

atteste (ons) que conformément aux textes de loi en vigueur*, j'ai (nous avons) donné mon (notre) accord au Dr afin que soit effectuée une analyse génétique à partir d'un prélèvement sanguin et/ou jugal réalisé:

- ☐ sur moi-même
- ☐ sur mon (notre) enfant mineur.....
- ☐ sur l'adulte handicapé dont je suis le représentant légal

Cette analyse repose sur l'étude de mon (son) patrimoine génétique (ADN) ou de mes (ses) chromosomes. Elle a pour but de déterminer si un de mes (ses) gènes ou chromosomes présente une anomalie en rapport avec :

- ☐ la maladie pour laquelle je suis suivi (e) :
- ☐ la maladie pour laquelle mon (notre) enfant est suivi :
- ☐ la maladie pour laquelle l'adulte handicapé est suivi :
- ☐ la maladie présente dans ma (notre) famille :

Cette analyse sera effectuée dans un laboratoire agréé et ne pourra être utilisée à une autre fin sans mon accord préalable.

Le résultat de cet examen me (nous) sera rendu et expliqué par le médecin qui l'a prescrit.

J'accepte, si mes (ses) résultats apparaissent médicalement essentiels pour mes apparentés, qu'ils soient utilisés : ☐ oui ☐ non

Cependant, dans le cadre d'une information familiale, il m' (nous) appartiendra de prendre les contacts nécessaires auprès des membres de ma famille.

Fait à le

Signature du (des) patient (s) ou de son (ses) représentant(s) légal (aux)

ATTESTATION DU PRESCRIPTEUR

Nom et visa du médecin prescripteur certifiant avoir reçu le patient en consultation et lui avoir apporté les informations définies selon les décrets précités,

Dr

Cachet :

**Loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique, loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique, arrêté du 27 mai 2013 définissant les règles de bonnes pratiques applicables à l'examen des caractéristiques génétiques d'une personne à des fins médicale, du décret no 2013-527 du 20 juin 2013 relatif aux conditions de mise en œuvre de l'information de la parentèle dans le cadre d'un examen des caractéristiques génétiques à finalité médical et du Code de la santé publique : articles n°R1131-4 et 5.*

Dans tous les cas, j'autorise, dans le respect du secret médical la conservation des données utiles à la gestion de la démarche diagnostique et de mon/son dossier dans des bases de données informatiques déclarées à la CNIL.